

Licence Histoire de l'art et Archéologie - Semestre 6

Projet personnel - Rapport de stage

Objectifs

Le stage obligatoire du semestre 6 s'inscrit dans un processus de projet personnel permettant à l'étudiant de conduire une réflexion sur son avenir professionnel.

D'une durée de 35 heures il permet à l'étudiant de découvrir le milieu professionnel et les possibilités s'offrant à lui à l'issue des études universitaires dans des entreprises ou institutions en lien avec son cursus (Histoire de l'art, Archéologie ou Patrimoine). Il permet :

- d'effectuer le bilan de ses compétences et de ses lacunes dans le domaine professionnel envisagé,
- de valider des objectifs professionnels ou de réorienter ces derniers,
- de confirmer un futur parcours de formation au sein ou à l'extérieur de l'Université.

Méthodologie

Le dossier Projet personnel - Rapport de stage doit donc être le reflet d'une recherche personnelle et s'appuyer sur des recherches documentaires complétées par les informations techniques et théoriques reçues au cours du stage. Sa rédaction est un entraînement à la réalisation d'un mémoire (respect d'une méthodologie, des principes de rédaction et de présentation). Il doit être correctement construit et comporter les éléments suivants :

- Une introduction :

- expliquant les motivations et les objectifs de l'étudiant quant au choix du stage
- présentant le cadre général (entreprise ou institution)
- formulant un ou des questionnements de départ
- annonçant le plan du rapport

- Un développement

en plusieurs parties (chacune comportant alors des chapitres), ou bien directement en chapitres (deux ou trois en règle générale) avec titres et sous-titres. La construction doit être cohérente et les transitions clairement rédigées. Il faut obligatoirement présenter :

- le domaine professionnel choisi, les conditions d'accès (statut, niveau d'étude requis, compétences demandées ...)
- la structure d'accueil du stage (finalités, organisation, modalités de fonctionnement, cadre juridique, éléments financiers, réseaux, communication, etc.)
- le compte-rendu du déroulement du stage, des apprentissages, des actions conduites
- des recherches documentaires complétant les informations et actions conduites
- le bilan personnel face au domaine professionnel choisi (compétences acquises et encore à acquérir)

- Une conclusion

- spécifique au sujet, en référence avec l'introduction,
- présentant une autoévaluation du parcours universitaire effectué (compétences, points forts, points faibles ...)
- mettant en évidence la formation à poursuivre après la licence pour mener à bien le projet personnel

Rédaction

Il faut être attentif quant à la qualité rédactionnelle : construire des phrases courtes et compréhensibles, vérifier l'orthographe (utiliser les correcteurs automatiques, mais cela ne suffit pas !), éviter les répétitions, les banalités, les expressions familières. Mettre en valeur l'intérêt de votre propos et votre participation effective.

Il convient de personnaliser la rédaction, d'adopter un point de vue personnel tout en se plaçant dans une perspective scientifique, sans jugements péremptaires.

Présentation du dossier :

En couverture :

- nom et prénom de l'étudiant
- titre du projet personnel (domaine de la profession, nom de la profession - exemple : agent de patrimoine) et lieu du stage
- intitulé et année universitaire de la formation (UPPA, Licence Histoire de l'art et Archéologie, semestre 6, année universitaire 2018-2019)

Nombre de pages : 10 à 15 (hors annexes)

Corps : 12 (10 pour les notes de bas de page)

Interligne : 1,5

Marges : 2,5 cm à gauche et à droite, 1,5 cm en minimum en haut, 2 cm en minimum en bas

Citations en *italiques* (les références bibliographiques et sources doivent impérativement figurer en notes de bas de page).

Le document doit être paginé. La pagination commence dès la page de titre (sans y figurer) et doit englober les illustrations, la bibliographie et les annexes. Un sommaire, avec mention de cette pagination, est placé avant l'introduction.

Le dossier n'est pas obligatoirement destiné à la diffusion. N'oubliez néanmoins pas les remerciements aux divers interlocuteurs (rencontrés notamment au cours du stage), qui figurent alors après le sommaire.

Les notes de bas de page fournissent les références bibliographiques, une bibliographie générale étant placée en fin de document.

S'il existe des documents à faire figurer en annexe, ils sont placés après la conclusion et de préférence après la bibliographie. Les documents en annexe sont numérotés et précédés d'une table (liste des annexes).

Les illustrations (noir et blanc ou couleur) peuvent être placées dans le corps du rapport ou bien, de préférence, en annexe. Elles sont numérotées (ce qui permet des renvois dans le texte), légendées et précédées d'une table (liste des illustrations).

L'ensemble doit être relié. N'utilisez en aucun cas des feuillets plastifiés pour y insérer les pages. Le document (un exemplaire) est restitué à l'étudiant après correction.